

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
26, rue de la Mairie
25660 SAÔNE

le 17/06/2013

Destinataire :

Mme Audrey MARECHAL
Parent d'élève titulaire (CE2)

Conseil d'école du 6 juin 2013

Mairie de SAONE - 18H30

Présents :

M. Viennet, maire de Saône,
Mme Peyrard, adjointe au maire, Mme Paris, conseillère municipale
Mmes Juif, Lab, Monnier, Morel, Prost, Crance et Bourgeois enseignantes
Mrs Winkelmüller, Thibault, Normand, Nevers et Guyon, enseignants
M. Rognon, psychologue scolaire, Mmes Vieille et Martin, AVS
Mmes Lecerf-Apollon, Boitet, Figueira, Fornage, Gerbant, Maréchal, Monneur, Tissot, Spielmann
et M. Robert, parents

Excusé :

M. Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Secrétaire :

Isabelle LECERF-APOLLON

1. Rentrée 2013 : effectifs attendus et classes

La fermeture d'une classe à la prochaine rentrée scolaire a été prononcée par la Direction des Services de l'Éducation Nationale (DSDEN) sur une prévision de 205 élèves attendus en élémentaire en septembre 2013 (constat Base élèves de novembre 2012).

Ces prévisions sont en régulière augmentation depuis la rentrée des vacances de Pâques. A ce jour, 211 élèves sont inscrits, soit une moyenne de 26,4 élèves par classe. C'est pourquoi le directeur a adressé un courrier à Madame la Directrice Académique afin que la situation de l'école soit réexaminée lors du groupe de travail qui se tiendra le lendemain de la rentrée pour envisager une réouverture de classe.

Monsieur Viennet et Madame Peyrard ont été reçus par Madame la Directrice Académique et lui ont confirmé ces prévisions. Monsieur Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription sera régulièrement tenu informé de l'évolution des effectifs.

Les parents d'élèves seront mobilisés à la rentrée pour s'assurer que la réouverture de classe soit reconsidérée. D'autre part, l'association des parents d'élèves engage une action pour que l'effectif de la classe d'inclusion scolaire (CLIS) soit enfin pris en compte dans les mesures de carte scolaire comme c'est déjà le cas dans d'autres départements.

La répartition des élèves pourrait être la suivante :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total	
CP	26					26	Mme Crance
CP/CE1	17	8				25	M. Nevers
CE1		29				29	Mme Juif
CE1/CE2		8	18			26	Mme Morel
CE2/CM1			20	6		26	Mme Prost
CM1				26		26	M. Winkelmuller
CM1/CM2				7	18	25	M. Thibault
CM2					28	28	M.me lab
CLIS						12	M. Normand
	43	45	38	39	46	12	223

Un courrier sera adressé début juillet aux familles pour leur indiquer la classe de leurs enfants à la rentrée. La liste des fournitures demandées aux familles, accompagnée de la proposition de commande groupée organisée par l'Association des Parents d'élèves, sera adressée le 18 juin. Les parents devront passer commande (uniquement par internet) et en régler le montant impérativement avant le 30 juin 2013. La distribution aura lieu en une seule fois, le samedi 31/08/2013 de 09H00 à 12H00, salle Guinand. La rentrée des élèves est fixée **le mardi 3 septembre 2013 à 08H30.**

2. Rentrée 2013 : organisation matérielle

Toutes les classes seront regroupées dans le nouveau groupe scolaire. Monsieur le Maire confirme que les travaux seront achevés pour la rentrée.

Les parents demandent des précisions quant à la sécurité des élèves à l'entrée et à la sortie des classes. Monsieur le Maire informe le conseil d'école que :

- deux accès piétons seront possibles pour les élèves : depuis la rue de la Mairie et à côté de la pharmacie, ce qui devrait permettre de répartir les flux,
- le portail d'entrée à l'école se trouvera en bas de la pharmacie, éloigné des rues,
- un agent communal assurera la traversée des élèves au passage piétons près de la Mairie, c'est pourquoi les parents qui amènent leurs enfants en voiture sont invités à utiliser la dépose-minute en faisant le tour de l'église.

Une visite publique du nouveau groupe scolaire est programmée le samedi matin 6 juillet.

3. Mouvement du personnel pour la rentrée 2013

- Martine MONNIER prend sa retraite après 11 années à l'école élémentaire de Saône. Les enseignants et les parents la remercient vivement pour son investissement auprès des élèves et pour son implication dans la vie de l'école.

- Michel ROGNON, psychologue scolaire, prend également sa retraite. Au nom des 10 écoles du secteur du collège de Saône, les enseignants lui expriment leurs remerciements pour sa grande disponibilité et pour son aide apportée aux élèves et à leurs parents.

- Jean-Baptiste Normand est nommé une année supplémentaire en CLIS.

- Luce MARTIN et Christina VIEILLE poursuivront leur fonction d'AVS (Assistant de Vie Scolaire) auprès d'une élève en élémentaire et des 12 élèves de CLIS.

4. Réforme des rythmes scolaires

- La réforme des rythmes scolaires sera appliquée à la rentrée 2014, la demande de dérogation ayant été acceptée par Madame la Directrice Académique.

- L'ASPARELE organise une première réunion d'information à destination des parents, le 14 juin à 18H00, pour faire un état des lieux et répondre à toutes les questions éventuelles des familles. Les élus, l'Inspecteur de la circonscription et les directeurs des deux écoles y sont invités.

- Pour organiser au mieux la réflexion :

- un premier groupe de pilotage composé de 2 élus, 2 parents et 2 enseignants, se réunira à partir du 20 septembre. Il déterminera les jours et horaires d'enseignement. Ce projet sera validé en conseil d'école du premier trimestre 2013/2014, qui se tiendra avant les vacances de Toussaint.
- un second groupe de pilotage, élargi aux associations culturelles et sportives, déterminera le contenu et l'organisation des activités péri-éducatives.
- en février 2014, le projet sera présenté et validé par les deux conseils d'école.
- le groupe de pilotage sera également chargé du suivi, de l'évaluation et d'éventuelles modifications du projet

- Remarques des membres du conseil d'école :

- aucun contact n'a pour l'instant été pris avec les associations culturelles et sportives,
- chaque partenaire peut à son initiative choisir une méthode de travail pour enrichir la discussion (sondage ou questionnaire par exemple).

- Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Le directeur explique que la réforme prévoit également un changement du service des enseignants dès la rentrée 2013. L'aide personnalisée (54 heures par an) est remplacée par des APC (activités pédagogiques complémentaires) à raison de 36 heures par an. Les modalités ne changent pas : l'enseignant propose ces activités à un groupe d'élèves, mais elles seront soumises à l'accord des parents. Ces heures pourront toujours être consacrées à une aide individuelle, mais pourront également être une aide à la méthodologie ou une activité complémentaire en lien avec le projet d'école.

L'année 2013/2014 étant transitoire, les enseignants ont décidé de ne pas changer les horaires des APC :

- 2 heures par semaine
- 18 semaines dans l'année
- 4 semaines (période 1), 5 semaines (périodes 2 et 3), 4 semaines (période 4)
- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11H30 à 12H00, 18 semaines dans l'année

En 2014, ces APC seront intégrées dans l'organisation du temps péri-éducatif.

5. Aide personnalisée et stages de remise à niveau

A la fin de cette année scolaire, un bilan quantitatif a été réalisé :

- 54 heures pour l'année ont été dispensées par chaque enseignant
- 93 élèves ont bénéficié de l'aide personnalisée, à des rythmes différents :

	moins de 12 H	de 12H à 24 H	plus de 24 H	Total
Cycle 2	20	10	5	35
Cycle 3	46	11	1	58
Total école	66	21	6	93

Stage de remise à niveau pendant les vacances :

- Avril : stage proposé à 10 élèves de CM1 et CM2 - 6 familles ont répondu favorablement.
- Été 2013 : un stage est proposé du 8 au 12 juillet et/ou du 26 au 30 août. Les élèves de CM2 seront prioritaires sur le stage du mois d'août qui se déroulera au collège. L'enquête auprès des familles est en cours.

6. Enseignement des langues vivantes

Un questionnaire sur le choix de la langue vivante a été adressé aux parents des élèves de CP, futurs CE1. 5 familles ont choisi allemand pour leur enfant. Il faut au moins 8 élèves pour constituer un groupe d'enseignement, il n'y aura donc pas de groupe d'allemand en CE1 l'année prochaine.

L'association des parents d'élèves de Saône et le collectif Rézosaône réagissent vivement à cette disposition académique qui pour eux condamne définitivement l'enseignement de l'allemand en élémentaire sur le secteur du collège de Saône. Ils ont adressé un courrier en ce sens au ministre de l'Éducation Nationale et à la Directrice Académique et ont remis une information à toutes les familles concernées.

7. Sorties éducatives en fin d'année

- Classe de mer à l'Île d'Yeu (CM1 de M. Winkelmuller) du 18 au 26 juin
- Sortie à Besançon pour les classes de CP (M. Nevers) et CE1 (Mme Monnier) le 27 juin
- Sortie à Fougerolles pour les classes de CE1/CE2 (Mme Morel) et CLIS (M. Normand) le 2 juillet.
- Un bilan financier détaillé sera présenté au cours du premier conseil d'école de l'année 2013/2014.

8. Informations diverses

Évaluations nationales CM2 et CE1 : cette année, les résultats des évaluations ne font l'objet d'aucune remontée départementale ou nationale. Ils sont collectés et analysés à l'échelle des écoles. Les évaluations servent également de support aux échanges avec les familles, celles de CM2 peuvent favoriser la liaison avec le collège de secteur. Les résultats individuels seront communiqués aux familles, accompagnés d'une explication sur la passation de ces épreuves.

Inscription des élèves de CP : le directeur a réuni les parents des futurs élèves de CP pour leur présenter l'établissement, le fonctionnement de l'école, la répartition des élèves de CP dans les classes, répondre à leurs questions et recueillir les documents nécessaires à l'inscription des élèves.

Association scolaire : le bilan financier sera présenté au cours du premier conseil d'école 2013/2014. Il sera positif et le solde sera affecté à de nouveaux équipements pour le nouveau groupe scolaire.

Transport scolaire : Monsieur Robert a alerté les parents et le directeur sur des problèmes de sécurité liés au comportement des enfants dans le minibus qui assure le transport de 7 élèves de CLIS. Le directeur a adressé un courrier à chaque famille et a demandé au chauffeur de consigner régulièrement les faits qu'il constate. Si ces problèmes persistaient, le Conseil Général serait saisi pour envisager un éventuel retrait de titres de transport.

Spectacle cirque : (classes de CP et CE1) représentation le 13 juin à 18H00 dans la salle d'activités.

Chorale de l'école : le lundi 1er juillet, à 18H00 pour le cycle 2 et à 18H45 pour le cycle 3, salle d'activités de groupe scolaire.

Fête de l'école : le samedi 29 juin, à partir de 14H00, dans la cour de l'école de la Messarde. Le spectacle de danse sera présenté une première fois à 14H00 pour la moitié des élèves et à 17H30 pour l'autre moitié. Les familles seront informées de l'horaire comme l'an passé. Les stands de jeux seront ouverts de 15H00 à 17H30. Les parents sont invités à surveiller leurs enfants pour le bon déroulement des jeux.

Saône'A Pattes : la reprise se fera le vendredi 27 septembre. Avec le regroupement des classes sur un même site, des effectifs plus importants sont attendus sur certaines lignes, notamment celle de la rue Pergaud. La municipalité accepte la proposition d'installer dans la cour de l'école un espace matérialisé pour le regroupement des élèves en fin de journée. En cas d'empêchement de dernière minute d'un accompagnateur, ce qui n'est d'ailleurs jamais arrivé, les élèves sont pris en charge par le périscolaire.

La séance est levée à 20H30

Le secrétaire de séance,
Isabelle LECERF-APOLLON

Le Directeur,
Michel GUYON